

ANT	1	1	2	3	7	
ENIM	0	0	0	0	0	
PNNIM	0	0	0	0	0	
Autres	0	0	0	0	0	
Total effectif	4	5	2	12	1	24
Part en %	16,67%	20,83%	8,33%	50,00%	4,17%	100%

Actions mises en place en matière de modernisation en 2025

Engagement	% de mise en œuvre	Détail de réalisation et commentaire
Travaux acoustiques dans la salle de conférence	100 %	Pose de panneaux acoustiques pour diminuer la réverbération dans la salle et pour permettre une meilleure diffusion du son et un confort acoustique pour le public et les personnes sur la scène.
Travaux de sécurisation du site	100 %	Afin de sécuriser le site du musée et réduire les entrées dans les jardins en dehors des heures d'ouverture par les côtés de la digue, le MTI a aménagé les accès nord et sud de la digue par la prolongation de la clôture du jardin jusqu'à la mer, installer une signalétique et un éclairage côté nord et dans le parking visiteur du musée.
- Poursuite des opérations de rénovation des bâtiments accueillant du public (phase études) et construction d'un café (études) - Création d'une nouvelle salle permanente (phase études)	20 % 10 %	- Rénovation de la salle d'exposition temporaires et construction d'un café (phase diagnostic) - Rénovation et réagencement de la boutique du musée (choix du MOE) - Concours d'architecture sur esquisse : choix du lauréat en décembre 2025
Mise en place d'un formulaire pour la location des espaces du musée	100 %	Pour faciliter la rédaction des conventions et l'organisation des événements dans les différents espaces du musée.
Diversification des produits mis en vente à la boutique du musée	100 %	Fabrication de goodies du Musée pour booster les ventes de la boutique.

3.6.1.12 Maison de la culture : Te Fare Tauhiti nui (TFTN)

Identité visuelle	 TE FARE TAUHITI NUI MAISON DE LA CULTURE
Adresse géographique du siège	646 Boulevard Pomare, To'atā, Papeete, Tahiti
Adresse postale	BP 1 709 – 98 713 Papeete
Téléphone	40 54 45 44
Courriel	communication@maisondelaculture.pf
Site internet	https://www.maisondelaculture.pf/
Page Facebook	Maison de la Culture de Tahiti Papeete Facebook
Horaires d'ouverture	Bureaux Du lundi au jeudi : 8h00 – 16h00, en journée continue Vendredi : 8h00 – 15h00, en journée continue Médiathèque Du lundi au vendredi : 9h00 – 16h00 Samedi : 9h00 – 12h00 Guichet unique - Caisse

	Du lundi au jeudi : 8h00 – 16h00, en journée continue Vendredi : 8h00 – 15h00, en journée continue
Directeur	Monsieur Vaitua TOKORAGI

Cadre réglementaire

Création et organisation

- Délibération n° 80-126 du 23 septembre 1980 portant création d'un établissement public territorial dénommé "Office territorial d'action culturelle" (Te Fare Tauhiti Nui) (r.e. Arrêté n° 8233 AA du 30 octobre 1980)
- Arrêté n° 652 CM du 7 mai 1998 portant organisation et fonctionnement de Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la culture

Nomination du directeur

- Arrêté n° 579 CM du 30 avril 2024 portant nomination de M. Vaitua TOKORAGI en qualité de directeur de l'établissement public Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la culture (TFTN)

Ministère de tutelle (au 31 décembre 2025)

Le Ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture (MEE).

Présentation générale et attributions

Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la culture a pour missions :

- De concourir à l'animation et à la diffusion de la culture en Polynésie française ;

- D'encourager et de valoriser la production des activités et des œuvres culturelles et artistiques sous toutes ses formes ;
- D'assurer l'organisation et la promotion de manifestations populaires ;
- De promouvoir la culture maohi, y compris sur le plan national et international.

Dans le cadre des missions imparties à l'établissement, ce dernier peut notamment :

- Organiser toute manifestation à caractère culturel ou artistique, toute fête populaire, spectacle, rencontre, colloque, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Polynésie française ou y participer ;
- Susciter les initiatives privées ou publiques, individuelles ou collectives, les soutenir par des moyens appropriés, notamment le reversement des recettes provenant de l'exercice de ses activités et faciliter, le cas échéant, la mise en place de structures adaptées ;

- Assurer toute activité concourant au développement des connaissances culturelles.

Pour l'exécution de ses missions, l'établissement dispose de la capacité juridique la plus étendue. Il peut notamment :

- Fournir des prestations de services à titre onéreux, sauf dérogations particulières ;
- Réaliser des opérations commerciales et exploiter les droits directs et dérivés des activités qu'il produit ou accueille ;
- Acquérir et exploiter tout droit de propriété littéraire, artistique ou informatique ; faire breveter toute invention ou déposer en son nom tout dessin, modèle, marque ou titre de propriété industrielle correspondant à ses productions ; valoriser selon toute modalité appropriée tout apport intellectuel lié à ses activités ;
- Réaliser des productions audiovisuelles ou y participer.

Situation budgétaire et financière au 31 décembre 2025

Compte financier provisoire

Intitulé	Section I - Fonctionnement	Section II - Opérations en capital	Total
Recettes	941 226 772 FCFP	60 000 000 FCFP	1 001 226 772 FCFP
Dont subventions reçues de la Polynésie française	611 246 636 FCFP	-	611 246 636 FCFP
Dépenses	868 624 864 FCFP	187 185 575 FCFP	1 055 810 439 FCFP
Résultats	72 601 908 FCFP	- 127 185 575 FCFP	- 54 583 667 FCFP
Montant du fonds de roulement	• En valeur : - FCFP • En nombre de jours : - jours environ		

Bilan social de l'établissement du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Montant total des traitements de base	310 533 541 FCFP
Montant total des charges sociales	11 382 323 FCFP
Montant total des heures supplémentaires	-
Montant total des avantages et indemnités accordées aux salariés	34 543 608 FCFP
Montant des dépenses de formation	975 452 FCFP

Nombre d'effectifs présents et payés au 31 décembre 2025

	A/CC1	B/CC2	C/CC3	D/CC4	D/CC5	Total
Stagiaire FPT	0	1	0	6		7
Titulaire FPT	3	10	5	46		64
ANFA	0	1	0	0		1
CEAPF	0	0	0	0		0
FEDA	0	0	0	0		0
ANT	6	6	10	8		30
ENIM	0	0	0	0		0
PNNIM	0	0	0	0		0
Autres	0	0	0	0		0
Total effectif	9	18	15	60	0	102
Part en %	8,82%	17,65%	14,71%	58,82%	0%	100%

Actions mises en place en matière de modernisation en 2025

Engagement	% de mise en œuvre	Détail de réalisation et commentaire
Signalétique bilingue	100 %	Mieux se repérer dans l'établissement et le reo Tahiti en premier dans le cadre de la valorisation des langues polynésiennes.

Lecture en numérique pour les abonnés à la médiathèque	80 %	Lancement début 2026. Ce service donne accès à des milliers de contenus culturels et pédagogique en ligne.
Remise aux normes de l'aire de spectacle de To'ata	90 %	Avis favorable par la Commission de sécurité en séance plénière le 19 novembre 2026. Reste la visite de conformité le 19 mars 2026.
Dématérialisation des inscriptions en ligne	100 %	Pour les cours et ateliers de TFTN.
Logiciel de billetterie de caisse	100 %	Cette nouvelle caisse permet de gérer facilement la billetterie, réduire la file d'attente, et mieux sécuriser les encaissements.

Autres actions mises en place en matière de modernisation

Engagement 1	Mise en place d'un guichet unique : - Faciliter le relation client entre l'établissement et l'usager : centralisation et simplification des démarches admin ; - La modernisation des procédures ; - Un accueil et un accompagnement personnalisés ; - Un accès à l'information centralisé et actualisé ; - Mise en place de la boutique officielle du Heiva i Tahiti pendant les soirées du Heiva i Tahiti.	Réalisé
Engagement 2	Poursuite de la dématérialisation des contenus audiovisuels culturels (action long terme) : - Mise en place d'une captation des spectacles pour enrichir la base de données audiovisuelle - Développer les outils de médiation culturelle - Objectif parallèle : préparer l'alimentation de la future plateforme numérique polynésienne (projet "Tahiti VOD")	Réalisé
Engagement 3	Mise en place du paiement fractionné mensuel pour les abonnements annuels aux ateliers/cours : - Disponible sur TPE et sur site web en ligne - Permettre aux usagers en difficulté financière, de fractionner le paiement des abonnements et de réduire leur règlement mensuel	En cours Mise en place de Pass
Engagement 4	Développement et mise en place d'outils de gestion modernes : - eAGORA : planification des programmes (réalisé en 2019) - SEDIT RH : gestion RH (réalisé 2021) - FENUA MOOVE : billetterie en ligne (aménagement à prévoir) - DECALOG : gestion du fonds et des utilisateurs des médiathèques (installé en 2015) - Odoo : gestion en ligne des congés du personnel - DYMO MAINT : gestion du patrimoine et de l'économat (paramétrage en cours, livraison fin 2021, pour la partie écomat, et 2022 pour le rattrapage des données patrimoniales) - ARENA RESOLUME : mapping + diffusion et gestion vidéo - MILLUMIN : intégration vidéo sur écran LED - WIZIWYG : logiciel 3D (show lumière) - XIBO : logiciel de gestion d'affichage signalétique multi-afficheur	Réalisé
Engagement 5	Révision de l'ATE CM portant sur organisation/fonctionnement de l'établissement - Faciliter la réunion des CA : consultation à domicile, visio/audio conférence, réduction des délais de convocation (8 -> 5) - Mise en cohérence des textes : ATE vs. Code polynésien des marchés publics - Modification des missions de l'établissement	Réalisé
Engagement 6	Externalisation et mise en place de l'archivage physique et numérique - Optimiser la recherche documentaire (phy/num) - Sécuriser la conservation des documents sensibles (fonds patrimonial, doc RH, compta, etc) - Mise en conformité RGPD	En cours à relancer
Engagement 7	Développer une interface mobile pour les usagers de l'événementiel (plateforme iOS / Android)	Réalisé
Engagement 8	Mise à plat et révision du dispositif des indemnités de sujétions spéciales	Réalisé
Engagement 9	Mise en place de nouveaux services numériques (ex : tablettes numériques) permettant aux usagers de réaliser leurs achats de manière sécuriser dans nos locaux à l'occasion des grosses opérations de vente (réduction file d'attente pendant les pics du Heiva i Tahiti notamment)	Réalisé
Engagement 10	Mettre en place une signalétique bilingue (actualisation de l'existant et rajout de complément)	Réalisé
Engagement 11	Lecture numérique Dispositif simplifié rendant accessibles les livres numériques dans le catalogue de la médiathèque de TFTN. Ainsi, le public a accès, lorsqu'il se rend sur le portail, à la fois aux exemplaires papier et numériques. De plus, il	Réalisé

	n'est plus nécessaire de se connecter à une plateforme extérieure (ainsi que c'était le cas avec Numilog) avec des identifiants différents, puisque les abonnés ont accès aux livres numériques à partir de leur espace personnel sur le portail Médiathèque,	
Engagement 12	Favoriser l'accès au PMR et PSH - Mise en place d'une tarification spéciale pour le PMR/PSH et son accompagnateur - Vérification et mise en place des accès dédiés (rampe, toilettes, ...) - Réservation de parking PMR / PSH	Plan réalisé. Fabrication en cours pour une livraison en 2026,
Engagement 13	Mise en place d'une communication interne - Mise en place de réunions régulière entre la direction et le personnel	Réalisé : gestion courante
Engagement 14	Mise en place d'un dispositif de vidéosurveillance du site - Améliorer la surveillance et le contrôle des sites sensibles et stratégiques (caisse, magasin, salle serveur, etc.)	Réalisé et opérationnel au 1er juillet 2023
Engagement 15	Mise en place d'un dispositif de contrôle d'accès pour le personnel : mise en place d'habilitation pour sécuriser l'accès aux locaux	Réalisé
Engagement 16	Dématérialisation des procédures papier : mise en place d'une gestion des congés du personnel en ligne et mise à disposition d'ordinateurs pour les membres du jury des concours du Heiva i Tahiti, Hura Tapairu etc. Sur ce dernier point, le nombre de dossier papier est plus que conséquent chaque année.	Réalisé
Engagement 17	Transfert du fonds d'œuvres artistiques de TFTN au MTI - Protection et conservation des œuvres dans les conditions optimales - Mise en valeur du patrimoine culturel dans les conditions adaptées - TFTN reste le collecteur des œuvres au fil des temps, et le MTI assure la conservation du fonds	Réalisé en partie. Le MTI souffre d'un manque de places pour accueillir les œuvres. Revoir avec le Musée le transfert des œuvres.

3.6.2 Etablissements publics d'enseignement (EPE)

Les établissements publics d'enseignement (EPE) assurent la mise en œuvre du service public de l'enseignement au bénéfice des élèves du second degré et de l'enseignement supérieur non universitaire.

Au 31 décembre 2025, la Polynésie française compte 35 EPE répartis entre 25 collèges, 1 Lycée & Collège et 9 Lycées.

Le tableau ci-après présente la liste exhaustive des EPE au 31 décembre 2025.

Etablissements publics d'enseignement (EPE)			Type d'EPE			
				19	Collège de Taiohae	Collège
1	Collège de Afareaitu	Collège		20	Collège de Taravao	Collège
2	Collège de Arue	Collège		21	Collège de Taunoa (Maco TEVANE)	Collège
3	Collège de Atuona	Collège		22	Collège de Teva i Uta	Collège
4	Collège de Faaroa - RAIATEA	Collège		23	Collège de Tipaerui	Collège
5	Collège de Haamene - TAHAA	Collège		24	Collège de Ua Pou	Collège
6	Collège de Hao	Collège		25	Collège Henri Hiro	Collège
7	Collège de Hitiaa	Collège		26	Lycée & Collège de Bora Bora	Lycée collège
8	Collège de Huahine	Collège		27	Lycée des ISLV - UTUROA	Lycée
9	Collège de Mahina	Collège		28	Lycée du Diadème	Lycée
10	Collège de Makemo	Collège		29	Lycée hôtelier de Tahiti	Lycée
11	Collège de Mataura - TUBUAI	Collège		30	Lycée Paul Gauguin	Lycée
12	Collège de Paea	Collège		31	Lycée polyvalent de Tiarapu Nui	Lycée
13	Collège de Pao Pao	Collège		32	Lycée professionnel de Faa'a	Lycée
14	Collège de Papara	Collège		33	Lycée professionnel de Mahina	Lycée
15	Collège de Punaauia	Collège		34	Lycée professionnel de Uturoa	Lycée
16	Collège de Rangiroa	Collège		35	Lycée Tuianu LE GAYIC	Lycée
17	Collège de Rurutu	Collège				
18	Collège de Taaone	Collège				